

TROISIEME ENQUETE PUBLIQUE
CENTRE DE STOCKAGE DE DECHETS ULTIMES*
A SAINT ESCOBILLE



A . D . S . E

Demande d'institution de Servitudes
d'Utilité Publique d'Isolement sur les
terres de Saint-Escobille et de Mérobert

COMMENT AGIR

Entre le samedi 17 octobre 2009
et le jeudi 19 novembre 2009 inclus

Objet de l'enquête publique :

Faisant fi de notre opposition formelle, SITA SUEZ a demandé de nouveau aux services préfectoraux l'institution de Servitudes d'Utilité Publique d'Isolement sur une bande de 200 mètres, autour du projet de décharge* de Saint-Escobille sur les terres agricoles privées de Mérobert et de Saint-Escobille.

Vous pouvez consulter le dossier : où ?

- Mairie de SAINT-ESCOBILLE
- Mairie de MEROBERT

Aux jours et heures d'ouverture des mairies. (voir tableau)

Donner votre avis est très important : comment ?

Des registres destinés à recevoir vos observations sont disponibles :

- Mairie de SAINT-ESCOBILLE
- Mairie de MEROBERT

Aux jours et heures d'ouverture des mairies. (voir tableau)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer : comment faire ?

Envoyer ou déposer un courrier :

- par un intermédiaire,
- par la Poste (à la Mairie rue du Château 91410 Saint-Escobille ou à la Mairie 1 place de l'Eglise 91780 Mérobert),
- dans les boîtes aux lettres des Mairies de Mérobert et de Saint-Escobille,

Adresser un courriel :

- mairieescobille@wanadoo.fr
- mairie.merobert@wanadoo.fr

ou un Fax :

- **01 64 95 47 11**

expliquant votre avis et justifiant votre opposition à ce projet au commissaire enquêteur Arnaud de La CHAISE.

Vous pouvez rencontrer le commissaire enquêteur : où ?

- Mairie de SAINT-ESCOBILLE

Les jeudi 12 novembre de 14h à 17h et jeudi 19 novembre de 15h à 18h

Pour vous aider :

Si nécessaire, des membres de l'ADSE sont à votre disposition pour vous aider à préparer votre texte ou vous conseiller.

Ce texte peut interroger, entre autres, sur les risques pour la santé, l'environnement, l'eau, l'air, l'agriculture, l'économie de la Beauce...

Informations :

Vous trouverez beaucoup d'informations sur le site internet de l'ADSE :

www.adse-saintescobille.com

Siège ADSE : **Mairie rue du Château 91410 Saint-Escobille.**

Des membres de l'ADSE sont joignables aux numéros de téléphones suivants :

01 69 95 31 32 – 06 79 16 06 71

Adresse mail ADSE : adse-saintescobille@neuf.fr

Votre soutien :

Il est très important d'adhérer à l'ADSE (2 € par personne).

Cette adhésion contribuera à appuyer notre démarche juridique.

**PENDANT 7 ANS LE PROJET A ETE BLOQUE
PLUS QUE JAMAIS LA VICTOIRE EST POSSIBLE!!!
VOTRE PARTICIPATION MASSIVE
A L'ENQUETE PUBLIQUE Y CONTRIBUERA**